

Préambule

Les conditions générales s'appliquent dans les relations entre le membre et le client privé.

Art. 1. Inscription membre Easy BeautySun

1.1. Les personnes âgées au minimum de 18 ans peuvent s'affilier à Easy BeautySun en complétant et signant le formulaire d'inscription au club. En complétant et signant le formulaire d'inscription, le membre déclare qu'il a pris connaissance des conditions générales et qu'il marque son accord sur celles-ci. L'affiliation prend effet à la date de la signature du formulaire d'inscription et est considérée comme date de départ. Les montants mentionnés ci-dessous sont dus à partir de la date d'affiliation telle qu'indiquée à l'article 2.3.

1.2. Lors de sa première visite, le membre certifie les informations encodées que ce soit online ou dans le centre, avec une preuve d'identité valable. L'utilisateur s'engage à laisser sauvegarder son empreinte digitale lors de la conclusion du contrat, qui servira uniquement à son identification lors de ses visites. Les données ne sont pas sauvegardées ou partagées pour une autre opération. Easy BeautySun déclare que les données personnelles du membre sont conservées et traitées dans le respect des dispositions prévues par le Règlement Global sur la Protection des Données.

1.3. Le Membre a le droit, pendant la durée du contrat d'affiliation, de passer d'un contrat club à un autre, sous condition d'avoir accepté les conditions correspondantes. Dans le cas d'un changement, la durée de l'abonnement commencera à partir de la date d'entrée du nouvel abonnement.

1.4. Si le membre n'utilise pas son forfait club, conformément à son inscription chez Easy BeautySun, il ne peut prétendre à aucune restitution de la cotisation, ni à aucune dispense de paiement des sommes dues.

Art. 2. Affiliation, délai et conditions de paiement

2.1. Une affiliation à Easy BeautySun est toujours un contrat à durée déterminée pour la période mentionnée dans le formulaire d'inscription du membre. Au-delà de cette période et à défaut de résiliation conformément à l'article 4.2 des conditions générales, le contrat sera converti en un contrat à durée indéterminée, auquel il pourra être mis fin à tout moment en respectant le préavis mentionné aux articles 4.1 et 4.2 des conditions générales. L'abonnement prend fin le dernier jour du mois de la fin de l'affiliation.

2.2. Sauf stipulation contraire, sont dues pour les différents types d'affiliation des frais annuels administratifs de 10 € redevables en début de chaque période. Dans l'hypothèse où il est mis fin à l'affiliation et que le membre décide ensuite de s'affilier à nouveau, ces frais seront dus à nouveau. Les frais annuels et la première cotisation d'affiliation mensuelle sont dus au plus tard au moment de l'affiliation par avance.

2.3. La cotisation d'affiliation mensuelle est due et exigible le 1er jour de chaque mois. Le paiement de la cotisation d'affiliation mensuelle doit s'opérer via domiciliation ou au comptant. En cas de paiement au comptant, les cotisations d'affiliation mensuelles pour la période mentionnée dans le formulaire d'inscription devront être payées en une fois au plus tard lors de la première visite.

2.4. En cas de paiement par domiciliation, le membre doit remplir et signer un formulaire de domiciliation européenne SEPA, et le transmettre à Easy BeautySun au plus tard au moment de la signature du formulaire d'affiliation. Par la signature du formulaire SEPA, le membre autorise Easy BeautySun à envoyer des ordres de débiter le compte du membre au bénéfice du prestataire de services.

2.5. En cas de refus de débit du compte du membre par le prestataire de service, le membre en est averti par toutes communications utiles et invité à apurer le solde existant majoré des frais de rejet de 15 € TTC. Si ensuite le membre reste encore en défaut d'apurer intégralement le solde restant dû dans les 14 jours suivant la mise en demeure, le membre sera redevable d'une indemnité forfaitaire complémentaire de 20 € et d'intérêts de retard au taux de 10 % l'an, ceci nonobstant le droit de Easy BeautySun de réclamer tout autre dommage. En pareil cas, la demande sera transmise à un organisme pour encaissement ou un avocat pour recouvrement.

2.6. Dans l'hypothèse par contre où Easy BeautySun n'exécute pas ses obligations contractuelles, et sauf cas fortuit ou force majeure, le membre peut exiger une indemnité s'élevant à maximum 50 % de la cotisation d'affiliation mensuelle due pour la période mentionnée dans le formulaire d'inscription. Le membre peut alors, moyennant un courrier recommandé adressé à Easy BeautySun, mettre fin à tout moment à sa domiciliation et à son contrat.

2.7. L'accès Club Easy BeautySun est bloqué au membre tant qu'il n'est pas satisfait à l'obligation de paiement. Easy BeautySun est autorisé à mettre un terme avec effet immédiat au contrat avec le membre en cas d'arriéré de paiement correspondant à deux cotisations d'affiliation mensuelles, sans que l'obligation de paiement et des frais ne disparaisse. Easy BeautySun en avertit le membre par courrier recommandé et les cotisations d'affiliation mensuelles encore ouvertes qui concernent la période mentionnée dans le formulaire d'inscription sont dans ce cas exigibles sans mise en demeure, de plein droit et ajouter aux sommes déjà due selon l'article 2.5.

2.8. Easy BeautySun se réserve le droit de modifier les tarifs annuellement. Les membres en sont informés au moins 1 mois avant une modification de prix. Les prix restent inchangés pour la période mentionnée dans le formulaire d'inscription. Le membre dispose de la faculté de résiliation l'abonnement dans les conditions de l'article 4.2.

2.9. Sur demande express, chaque membre en ordre de paiement de cotisations peut geler son affiliation pendant au maximum un mois par an. L'abonnement est alors prolongé d'un mois. La cotisation d'affiliation mensuelle n'est pas due pendant cette période.

2.10. Les membres sont informés qu'Easy BeautySun sera autorisée à poursuivre elle-même la récupération des montants dont ils resteraient redevables conformément à l'article 2.5. précité.

Art.3. Périodes d'ouverture

3.1. Easy BeautySun se réserve le droit de modifier les périodes d'ouverture. Les périodes d'ouverture ne sont pas considérées par le membre comme une caractéristique essentielle du service à prester par Easy BeautySun.

3.2. Si le membre ne fait pas usage des possibilités que lui offre le type d'affiliation choisi, aucun remboursement de la cotisation d'affiliation mensuelle n'aura lieu.

Art.4. Fin

4.1. Le membre peut mettre un terme à son affiliation en le résiliant par courrier recommandé, adressé à Easy BeautySun Rue Saint Pierre et Paul, 34 à 5651 Thy-Le-Château ou en signant un document de résiliation au club où il a conclu son affiliation.

4.2. La résiliation d'un abonnement est faite avec un mois de préavis avant l'échéance de son contrat club. L'abonnement sera résilié le dernier jour du mois suivant le mois de la demande de résiliation.

4.3. La résiliation prématurée par raisons médicales ne peut être acceptée qu'avec un certificat médical venant d'un spécialiste.

4.4. Easy BeautySun se réserve le droit de mettre un terme à l'affiliation en cas de manquement grave ou répétés aux règles internes ou autre comportement apparu comme inacceptable, rapporté par un collaborateur de l'établissement. Easy BeautySun en avertira le membre par courrier recommandé. Prenant en considération l'article 2.3, les cotisations d'affiliation mensuelles restant dues pour la période minimale sont exigibles sans mise en demeure et de plein droit.

4.5 Pour les abonnements avec l'option de "Résiliable mensuellement", à la souscription le paiement du premier mois est intégré au frais d'activation.

Art. 5. Risque et responsabilité

5.1. Ni Easy BeautySun, ni ses collaborateurs ou préposés ne peuvent être tenus pour responsables de la mort, une blessure personnelle ou la maladie des membres, leurs enfants ou visiteurs intervenant sur le territoire du club, sauf en raison d'un acte intentionnel ou d'une faute grave dans le chef de Easy BeautySun ses collaborateurs ou préposés. L'utilisation des appareils mis à disposition par Easy BeautySun se font entièrement aux propres risques du membre et pour les appareils à UV artificiels dans le pur respect de l'arrêté royal relatif aux conditions d'exploitation des centres de bronzage du 20/06/2002 et ensuite modifié par :

- AR du 09/01/2004, publié au moniteur Belge le 28/01/2004.
- AR du 22/11/2007, publié au moniteur Belge le 28/12/2007.
- AR du 22/10/2010, publié au moniteur Belge le 23/11/2004.
- AR du 22/12/2016, publié au moniteur Belge le 06/01/2017.
- AR du 24/09/2017, publié au moniteur Belge le 01/10/2017.

5.2. Ni Easy BeautySun, ni ses collaborateurs ou préposés ne peuvent être tenus pour responsables de la perte, l'endommagement ou le vol des biens sur le territoire du club, sauf en raison d'un acte intentionnel ou d'une faute grave dans le chef de Easy BeautySun, ses collaborateurs ou préposés.

5.3. Le membre est responsable des dommages causés aux propriétés d'Easy BeautySun, des collaborateurs ou préposés.

Art. 6. Règles internes

6.1. Le membre est censé être au courant des règles internes des établissements Easy BeautySun et s'y conformer. Le membre s'oblige à en prendre connaissance avant d'entrer dans les clubs. Les conditions générales et les règles internes de l'établissement Easy BeautySun sont sur le site web ou peuvent être demandées dans l'établissement Easy BeautySun.

Art. 7. Conditions générales, droit applicable et élection de juridiction.

7.1. Easy BeautySun est la dénomination commerciale pour l'activité de centre de bronzage et beauté exploitée par Easy BeautySun SPRL dont le siège social est établi à la rue de Boutonville 13 à 6464 Baileux

7.2. Le droit belge est exclusivement applicable à ces conditions et à tous les contrats conclus par ou avec Easy BeautySun.

7.3. Tous les litiges, qui pourraient naître à l'occasion du contrat entre un membre et Easy BeautySun, seront tranchés par un juge compétent du tribunal de l'arrondissement du siège social de la SPRL Easy BeautySun. Le membre déclare par son inscription connaître et accepter les conditions générales et les règles internes d'Easy BeautySun.

7.4. Easy BeautySun est autorisé à modifier les règles internes et les conditions générales. Les règles internes modifiées s'appliquent directement à tous ; les conditions générales modifiées valent pour les nouveaux membres et pour les membres dont l'affiliation est prolongée sur base de l'art. 2.1. des conditions générales.

Art. 8. Assistance médicale

8.1. Le membre déclare par la présente qu'il ou elle est en bonne santé, qu'il ou elle n'a aucune raison médicale ou autre raison qui pourrait l'empêcher de s'exposer aux UV, ou recevoir tout autre traitement liée à la beauté.

8.2. L'on ne peut faire aucun usage du club si l'on souffre d'une infection de la peau avérée ou un cancer pour lesquelles il existe un risque d'exposition aux UV sauf si le membre ne la déclare pas et ce alors sous sa seule et unique responsabilité.

Art. 9. Traitement des données personnelles

9.1. Easy BeautySun se comporte conformément aux dispositions de la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 8 décembre 1992 (RGPD).

9.2. Le responsable du traitement de vos données personnelles est Easy BeautySun SPRL, ayant leur siège social à la rue de Boutonville 13 à 6464 Baileux.

9.3. Si vous nous communiquez vos données personnelles, celles-ci seront enregistrées dans notre fichier et seront traitées : - Pour la gestion du fichier clients et des produits et services offerts, - Pour la réalisation d'études de marché, - Pour vous informer sur les nouveaux produits et services, - Pour la réalisation de campagnes d'information et de promotion.

9.4. Par une demande datée et signée adressée à Easy BeautySun et moyennant une preuve de votre identité (copie de votre carte d'identité) vous pouvez recevoir gratuitement un relevé écrit de vos données personnelles et éventuellement une rectification de données incorrectes, incomplètes ou non pertinentes. Vos données personnelles vous sont communiquées au plus tard 45 jours après la réception de votre demande.